



Avis de début d'études

Avis public – 13 mars 2024

L'avis présent a pour but d'informer les intervenants et les parties intéressées que la corporation de la Municipalité de Russell entreprend une évaluation environnementale de portée générale selon l'annexe B (ÉE de portée générale) afin d'examiner et d'étudier le projet d'expansion du réseau routier dans le parc industriel de Vars. L'expansion du réseau routier vise à fournir un accès aux terrains visés, à optimiser la configuration des nouveaux lots et à améliorer l'efficacité du transport vers le parc et à l'intérieur de celui-ci, tout en tenant compte des conditions et des contraintes existantes.

Le processus d'évaluation environnementale de classe Schedule B vise à examiner en profondeur l'expansion de l'infrastructure routière au sein du parc industriel. Les extensions impliqueraient la construction de nouvelles emprises routières et la mise en place de l'infrastructure de drainage associée, afin d'étendre le réseau routier actuel et d'évaluer les connexions potentielles avec le chemin Burton Road et le chemin Eadie.

L'objectif de l'évaluation environnementale est d'évaluer les conditions existantes dans la zone du projet, les alternatives de conception et d'identifier les impacts environnementaux potentiels associés à l'extension de la route, et de s'assurer que la conception est conforme aux agences réglementaires concernées.

Le processus

Conformément aux activités de l'annexe B, la Municipalité de Russell mènera un processus d'examen préalable et entreprendra des consultations avec les parties directement touchées (y compris le public et les groupes autochtones), les intervenants pertinents et les organismes d'examen pertinents. La Municipalité procédera à une évaluation des solutions de rechange, à une évaluation des impacts potentiels associés à l'expansion proposée du réseau routier et à l'élaboration de mesures visant à atténuer les impacts identifiés.

Consultation publique

La consultation du public fait partie intégrante du processus d'évaluation environnementale de portée générale, et votre contribution au processus de planification nous est précieuse. Un centre d'information du public (CIP) sera organisé en association avec le projet d'extension du réseau routier. Une fois la date du CIP fixée, les avis seront publiés dans les journaux locaux, sur le site web de la Municipalité (www.russell.ca) et distribués à toutes les personnes et agences qui expriment un intérêt pour ce projet.

Si vous souhaitez figurer sur la liste de contact du projet afin de recevoir des avis et des informations, ou si vous souhaitez faire part de vos commentaires à tout moment au cours du processus, vous pouvez le faire en vous adressant à :

Francois Landry
Gestionnaire de projet
Municipalité de Russell
613-443-1747
francoislandry@russell.ca

Kyle Herold
Concepteur de génie civil LRL
Engineering
613-842-3434
kherold@lrl.ca

En vertu de la loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée et de la loi sur l'évaluation environnementale, sauf indication contraire dans la demande, toute information personnelle telle que le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et l'emplacement de la propriété incluse dans une demande fera partie des dossiers publics pour cette affaire et pourra être divulguée, sur demande, à toute personne.

